

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE LA PALETTE ARBORÉE

Nous restons dans une palette qui rappelle celle déjà en place avec des arbres rustiques calcicoles.

La nécessité de planter densément le parking ne doit pas nuire à la présence des chênes du Parc du Centenaire qui doivent rester bien identifiés. Aussi nous proposons de les filtrer par un bosquet de bouleaux aux troncs blancs et au feuillage automnal jaune (*Betula utilis* 'Jacquemontii') dont la traversée va solenniser l'arrivée dans les chênes. Nous conservons donc le rond de bouleaux du rond-point.

Pour relier ces deux plantations de bouleaux blancs, un mail de trembles (*Populus tremula*) ou de peupliers blancs (*Populus alba* 'Nivea'), deux espèces aux troncs gris clair, est planté sur la frange Est, entre le monument et le parking. Cet alignement va d'une part filtrer la présence des véhicules lors du retour du public vers le parking et d'autre part faire écho à la présence claire de la pierre du mémorial par la couleur des troncs de cet ensemble d'arbres, bouleaux et peupliers.

La sculpture du banc qui marque l'entrée du Parc du Centenaire, est accompagnée de quatre ou cinq pins en forme souple (*Pinus nigra* 'Nigra'), qui viennent se pencher au-dessus de cet espace minéral large et créer un vestibule plus intime. En rappel, quelques pins sont plantés le long de l'axe piétonnier face au banc pour amener le visiteur jusqu'à l'entrée du Parc.

Le long de la D55, le mail existant de sycomores du site se prolonge par des érables planes (*Acer platanoides*). Ils ne forment pas un mail linéaire rigide et quelques-uns s'échappent du bord de la route pour se combiner à la palette du parking.

Celle-ci est composée d'érables champêtres (*Acer campestre*) d'érables à sucre (*Acer saccharum*) et de tilleul à petite feuilles (*Tilia cordata*).

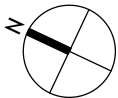


ARBRES EXISTANTS :

-  *Acer pseudo-platanus*
-  *Quercus robur*
-  *Betula utilis* 'Jacquemontii'

ARBRES PROJET :

-  *Betula utilis* 'Jacquemontii'
-  *Pinus nigra* 'Nigra'
-  *Populus tremula*
Populus alba 'Nivea'
-  *Acer platanoides*
-  *Acer campestre*
Acer saccharum
Tilia cordata





Betula jacquemontii existant



Populus alba 'Nivea'



Populus tremula *



Boisement de *Populus alba*



Pinus nigra 'Nigra'



Acer pseudoplatanus existant



*Acer platanoïdes**



Acer campestre *



Acer saccharum



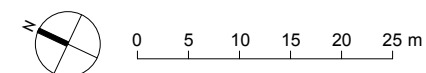
Tilia cordata *

* Essence régionale

PLAN DES SURFACES VÉGÉTALES



- Haie
- Massif arbustif
- Engazonnement / prairie



En dessous de la strate arborée, la strate arbustive se manifeste sous deux formes : l'une prolonge le réseau de haies existantes, l'autre propose des massifs arbustifs bas.

Si les haies périphériques du parking actuel et du parc de centenaire sont conservées, celles-ci nécessiteront un travail afin de les rehausser d'une vingtaine de centimètres sur la majorité des linéaires (dans le but de réduire la présence des voitures pour les piétons) et de les réduire ponctuellement à la sortie du parking (afin de garantir les cônes de visibilité à proximité de la départementale). D'autres seront créées pour matérialiser la limite entre le parking et le parc du centenaire ou bien encore entre le parking et les cheminements piétons pour faciliter la dissociation des flux.

Les essences des haies arbustives reprendront celles déjà présentes sur le site (charmes et hêtres majoritaires) et pourront éventuellement être complétées d'autres essences locales pour les diversifier davantage (érables et chênes par exemple).

Les massifs arbustifs se veulent plus souples que les haies taillées existantes mais participent tout autant aux différentes mises à distance entre les véhicules et les piétons. Dans ces massifs se retrouvent également des vivaces, des graminées et des couvre-sols bas dont les floraisons resteront à la mesure du lieu, comme celui du massif situé dans la promenade Eaton à l'entrée du parc du centenaire. L'objectif n'est pas de proposer un jardin de fleurs, mais bien un accompagnement végétal ne dépassant pas les 1,00 / 1,50 mètres de hauteur.

Ainsi, les essences pour ces massifs pourront être de type viornes, cornouillers ou hortensias pour les arbustes ; et de type lierres, lamiums ou geraniums pour les couvre-sols.